



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

espace rural

Question écrite n° 5599

Texte de la question

M. Olivier Dussopt attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les inquiétudes du syndicat des vignerons de Cornas (07) concernant le projet de plan local d'urbanisme (PLU) de leur commune. L'extension prévue de la zone urbaine aux abords des vignes menace directement le développement et la pérennité des exploitations, et notamment celles des jeunes vignerons. Ainsi, si aucune mesure n'est prise pour la préservation de ces parcelles, le potentiel de production de l'AOC Cornas, dont le périmètre n'excède pas une centaine d'hectares et dont la renommée est mondiale, pourrait subir un fort préjudice. En conséquence, il souhaite connaître les mesures que le Gouvernement entend prendre afin de préserver les parcelles classées en AOC.

Texte de la réponse

Dans la préservation des zones d'appellation d'origine contrôlée (AOC), le ministère de l'agriculture et de la pêche intervient en application de l'article L. 643-4 du code rural. Il a été saisi par la commune de Cornas sur la révision de son plan local d'urbanisme. Il apparaît que ce projet concerne une douzaine de viticulteurs pour une surface d'environ 3,4 ha. L'AOC Cornas bénéficie d'une notoriété quasi mondiale qui laisse augurer un développement significatif des surfaces. Après consultation de l'Institut national de l'origine et de la qualité (INAO), le ministre de l'agriculture et de la pêche a rendu un avis négatif sur les propositions d'extension de la zone urbaine, afin de ne pas entamer l'intégrité de ce patrimoine et diminuer ainsi l'aire délimitée de cette AOC.

Données clés

Auteur : [M. Olivier Dussopt](#)

Circonscription : Ardèche (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5599

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : Agriculture et pêche

Ministère attributaire : Agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 septembre 2007, page 5730

Réponse publiée le : 6 novembre 2007, page 6849